

# Développement économique et développement durable

Développement économique et développement durable  
Développement économique et développement durable

Dans une logique globale de développement durable, le grand Dax a réalisé une charte environnementale des zones d'activités économiques.

Cette charte a été élaborée avec le soutien du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Seignanx et Adour.

L'objectif est d'accueillir les entreprises dans des pôles de Haute Qualité Environnementale.

Cette action se concrétise par des engagements contractuels entre les entreprises et la Communauté dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de la production des déchets, de la protection de la biodiversité, de la qualité des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie.

Non

